



**Note pour la mise à consultation du public dans le cadre
de la demande de modification de l'autorisation T920743
(détention et utilisation de radionucléides en sources non scellées, de sources scellées)**

Le Service de Protection contre les Rayonnements et de surveillance de l'Environnement (SPRE) qui exploite les installations objet de l'autorisation citée en objet, est une unité support de la direction du CEA Paris-Saclay.

Le SPRE pilote les pôles de compétences en radioprotection approuvés par l'ASN. A ce titre, il donne des conseils, exécute et supervise les missions du conseiller en radioprotection sur toutes les questions relatives à la radioprotection des travailleurs (assistance technique aux installations), de la population et de l'environnement (surveillance environnementale et gestion des situations d'urgence).

Des astreintes et permanences pour motif de sécurité assurent la continuité de conseil, de supervision et d'exécutions des missions du conseiller en radioprotection en heures non ouvrées.

Il est par ailleurs en charge :

- du soutien à la caractérisation radiologique des bâtiments des installations nucléaires et des sols sous ces bâtiments dans le cadre des programmes d'assainissement et de démantèlement;
- du pilotage du pôle d'expertises en radioprotection du CEA relatif à la radioprotection des travailleurs ;
- des interventions en Zone d'Intervention de Premier Echelon (ZIPE), en cas d'événement à caractère radiologique survenant à l'extérieur des centres, en soutien aux pouvoirs publics ;
- de la gestion des salariés définis dans le cadre de la Situation d'Urgence Radiologique (SUR) ;
- du soutien aux installations à la gestion des sources de rayonnements pour l'ensemble du Centre.

Il assure en outre la surveillance des sites et de leur environnement. A cet effet il effectue les prélèvements et interprète les résultats d'analyses des échantillons provenant des installations et de l'environnement. Il est également sollicité pour la cartographie de sols.

Dans le cadre de ces diverses missions, le SPRE utilise des sources radioactives pour vérifier le bon fonctionnement des appareils de mesure de la radioactivité et des appareils de radioprotection servant à la surveillance radiologique du site et de son environnement. De plus, des sources radioactives (non scellées) sont utilisées comme traceurs dans la préparation radiochimique des échantillons à analyser, ainsi que pour effectuer des étalons ou gamme d'étalonnage pour des appareils de mesure en laboratoire. Le SPRE est également en charge du stockage de déchets historiques du centre dans différents bâtiments. Il gère enfin les matières radioactives présentes dans l'espace ZOE, ayant accueilli historiquement la pile du même nom, devenu depuis un musée.

En parallèle du renouvellement, la demande de modification de l'autorisation actuelle est motivée par :

- l'ajout de locaux de stockage de déchets dans un bâtiment historique;
- l'arrêt d'activité nucléaire dans certains locaux, dans certains véhicules et laboratoires mobiles ;
- l'ajout de locaux supplémentaires pour la détention et l'utilisation de sources scellées ;
- la mise à jour de la liste des radionucléides en sources scellées et non scellées, intégrant les déchets de tous types et le regroupement de certaines matières, ce qui explique les fortes augmentations d'activité et l'ajout de radionucléides).

Ces modifications n'apportent pas d'évolution significative en matière de radioprotection par rapport à l'autorisation actuelle.